

**Rapport du Président**

Commission permanente du  
vendredi 13 novembre 2020

**4<sup>ème</sup> Commission**  
N° CP-2020-11-4-3

**Service instructeur**

DGA développement humain et solidarité -  
direction ressources solidarité

**Service consulté****SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS OU ORGANISMES RELEVANT DE LA  
POLITIQUE SOLIDARITE ET AUTONOMIE**

Résumé : Il vous est soumis, dans le présent rapport, deux demandes de subvention de fonctionnement pour deux organismes relevant de la politique solidarité et autonomie pour un montant total de 43 000 € dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> tranche de versement des subventions aux associations de la Solidarité.

Dans le cadre de sa politique d'aide aux associations ou organismes dans le domaine de l'action sociale, le Conseil départemental accorde chaque année des subventions de fonctionnement à des associations ou organismes œuvrant au service de la population haut-rhinoise.

La Commission permanente du 15 mai 2020 et les décisions de la Présidente du Conseil départemental du 15 mai 2020 et du 3 juillet 2020 ont attribué des subventions pour un montant de 193 731 € à 17 associations relevant de la Commission Solidarité et Autonomie.

Après instruction par les services du Département des demandes déposées par les organismes et après avis favorable de la 4<sup>ème</sup> Commission le 6 novembre 2020, il est proposé d'allouer 2 subventions pour un montant total de 43 000 €.

Les propositions vous sont récapitulées ci-dessous :

PERSONNES AGEES

- |   |          |
|---|----------|
| * CCAS de Guebwiller                              | 3 000 €  |
| * Ville de Mulhouse – Démarche Voisins solidaires | 40 000 € |

## 1/ Le CCAS de Guebwiller – Semaine bleue

Le CCAS de Guebwiller organise diverses manifestations dans le cadre de la semaine bleue, du 5 au 10 octobre : visites guidées, ciné-débat, disco-soupe intergénérationnelle, lecture théâtralisée, concert, programme « bien vieillir en pleine conscience ». Le point d'orgue se tient le 8 octobre 2020, avec la tenue du Salon Seniors.

L'objectif est de permettre aux seniors de rencontrer des acteurs de terrain qui puissent répondre à leurs questions et leurs besoins. Le Salon devrait rassembler près de 50 exposants (dont le Service Solidarité Senior et la MAIA). 7 conférences sont proposées autour des thématiques du bien vieillir (prévention des chutes, nutrition, méditation...) ainsi que 7 ateliers de prévention pour tester différentes activités (pilates, qi gong, sylvothérapie, marche nordique, sécurité routière...).

Le CCAS sollicite l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € pour l'organisation de ces manifestations.

Celles-ci s'inscrivent dans les objectifs retenus au titre du Schéma de l'Autonomie 2018-2023, notamment son axe 2 qui vise à promouvoir les actions de prévention de la perte d'autonomie.

## 2/ La Ville de Mulhouse – démarche Voisins Solidaires

La Ville de Mulhouse initie une politique de participation citoyenne innovante, notamment mise en œuvre par l'Agence de la participation citoyenne, régie autonome de la municipalité de Mulhouse. Afin de favoriser l'engagement des citoyens au travers des solidarités de proximité, Mulhouse souhaite devenir une ville pilote de la démarche Voisins Solidaires.

L'association Voisins Solidaires intervient comme prestataire pour un apport de méthodologie et d'outils de communication. Les actions prévues seront articulées autour de trois espaces citoyens partagés de la Ville de Mulhouse (« 88 Briand » du quartier Briand, « Côté Véranda » du quartier Neppert, l'espace « Saint-Nazaire » du quartier de Bourzwiller). Chacun de ces lieux de vie « en proximité » est animé par un adulte-relais qui a pour mission le développement du lien entre les habitants.

La démarche Voisins Solidaires y sera déclinée sous la supervision de l'Agence de la participation citoyenne et la coordination d'un chargé de mission (recrutement d'un temps partiel en interne).

Par ailleurs, la Ville de Mulhouse mettra prochainement en place un programme de développement de l'attractivité des centres sociaux pour renforcer la participation des habitants, notamment sur les questions de mobilisation en faveur des solidarités de voisinage et les échanges intergénérationnels.

Le Département a décidé également de développer les solidarités de proximité par la création récente d'une plateforme « Tous Voisins Tous Solidaires » et le recrutement d'un chargé de mission « Engagement Citoyen » début septembre : un travail de partenariat avec le projet développé par Mulhouse a démarré. L'Agence de participation citoyenne est prête à collaborer avec le Département pour partager son expérience d'innovation en matière de solidarités de proximité auprès des acteurs du territoire Haut-Rhinois dans une démarche de co-construction.

Une subvention départementale à caractère exceptionnel pour aider au lancement de la démarche mulhousienne est proposée à hauteur de 40 000 €, dont 20 000 € au titre des prestations de l'association Voisins Solidaires et 20 000 € dédiés à l'ingénierie.

\*\*\*\*

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- Accorder, dans le cadre de l'action sociale, deux subventions de fonctionnement pour un montant total de 43 000 € aux organismes, détaillés dans le tableau figurant en annexe 1 au présent rapport ;
- Préciser que les subventions feront l'objet d'un versement unique ;

- Préciser que les dépenses correspondantes seront prélevées sur les lignes budgétaires prévues au budget 2020 :

3 000 € sur le Programme I711, Chapitre 65, Fonction 538, Nature 65737.

40 000 € sur le Programme I731, Chapitre 65, Fonction 50, Nature 65734.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

  
LE PRESIDENT  
  
Remy WITH